

---

**SAMU SOCIAL 69**

**Rapport d'activité du renfort de nuit**

---

**Période hivernale 2021- 2022**

**01/11/2021 – 31/03/2022**

---

— a  
a —

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>I. Moyen et organisation .....</b>	<b>4</b>
<b>1.1. Composition de l'équipe .....</b>	<b>4</b>
<b>1.2. Organisation de l'équipe.....</b>	<b>4</b>
1.2.1. Les deux formes d'interventions la nuit .....	5
1.2.2. Une organisation « inter-rives ».....	6
1.2.3. Un territoire « découpé » en fonction des besoins.....	7
<b>1.3. Les ressources mises en place pour étayer le travail de l'équipe .....</b>	<b>9</b>
1.3.1. La fonction de coordination .....	9
1.3.2. Les astreintes.....	9
1.3.3. L'analyse de la pratique .....	10
1.3.4. Les réunions et formations .....	10
<b>II. Le public rencontré durant la période hivernale 2021-2022.....</b>	<b>13</b>
<b>III. L'activité des équipes de nuit .....</b>	<b>20</b>
<b>3.1. Les prestations matérielles .....</b>	<b>20</b>
<b>3.2. Les entretiens et orientations.....</b>	<b>21</b>
<b>3.3. La pratique infirmière.....</b>	<b>22</b>
<b>3.4. L'activité en direction des jeunes majeur.es :.....</b>	<b>24</b>
<b>3.5. L'activité des équipes de nuit en direction des familles .....</b>	<b>24</b>
<b>IV. L'équipe de nuit : veille sociale et plaidoyer.....</b>	<b>26</b>
<b>4.1. Un rôle de sensibilisation des institutions .....</b>	<b>26</b>
4.1.1. Les maraudes officielles.....	26
4.1.2. L'état des lieux hebdomadaires .....	26
<b>4.2. L'enquête « veille sociale » .....</b>	<b>27</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>28</b>

## Introduction

Le 26 mai 2021, la Ministre du logement Emmanuelle Wargon publiait une instruction visant notamment dès cette année le « maintien du parc d'hébergement à un niveau « haut » de 200 000 places, jusqu'à fin mars 2022 ». Cette mesure relevant de la politique du « zéro retour à la rue » souhaitait marquer « la fin de la « gestion au thermomètre » de l'hébergement au profit d'une vision à moyen et long terme ».

De cet objectif annoncé a découlé l'annonce de la non-ouverture dès cet hiver de places d'hébergement supplémentaires dites « Plan froid ». Au niveau du Samu Social 69, cela a entraîné un questionnement quant au maintien ou non du renfort hivernal habituel par une équipe de nuit de novembre à mars.

ALYNEA a fait le choix de maintenir cette organisation pour pouvoir répondre aux demandes des personnes et évaluer la pertinence de ce dispositif en l'état (recueil des besoins) et pouvoir être force de propositions quant aux suites à donner à moyen terme.

C'est dans ce contexte que l'équipe de nuit 2021-2022 a été recrutée et a travaillé pendant 5 mois. Le présent rapport a pour objectif de rendre compte de son activité en termes quantitatifs et qualitatifs, et de poser des jalons pour une réflexion à plus long terme.

Dans une première partie nous détaillerons les adaptations et moyens mis en place cette année en termes de ressources humaines et matérielles pour cet hiver qui fut singulier à plusieurs titres. Ensuite nous insisterons sur les évolutions repérées en termes de public rencontré par rapport aux années précédentes. Nous détaillerons l'activité de l'équipe en lien avec les publics rencontrés. La dernière partie sera consacrée à la fonction d'observatoire et de plaidoyer menée à partir du travail des équipes de nuit, notamment et en lien avec plusieurs partenaires associatifs et institutionnels.

## I. Moyen et organisation

### 1.1. Composition de l'équipe

L'équipe de jour du Samu Social 69 est exclusivement composée d'intervenants sociaux (Assistants de service social et éducateurs spécialisés) présents à l'année, tous les jours de 9h à 19h. L'équipe de nuit est quant à elle une équipe mixte (Infirmiers et intervenants sociaux) recrutée pour un contrat à durée déterminée de 5 mois, de novembre à mars. Ce contrat est exigeant en termes d'horaires (18h-1h du matin, un week-end sur 2 travaillé). Il demande des compétences et des capacités d'adaptation solides pour une pratique d'« aller-vers » la nuit afin de répondre aux besoins de personnes souvent en grande détresse sans possibilités de réponses immédiates (les structures de droit commun étant fermées à ces horaires).

Dans le contexte d'un secteur médico-social marqué par la pandémie de Covid-19 et le manque d'attractivité des métiers du social et du médico-social, le recrutement de l'équipe de nuit fut plus complexe que les années précédentes. Celui des postes infirmiers a été particulièrement difficile du fait du nombre extrêmement restreint de candidatures. La fonction infirmière sur les équipes de nuit du Samu Social 69 est exigeante en termes d'adaptation de la pratique soignante et de compétences relationnelles autant que cliniques pour repérer les situations d'urgences vitales dans la rue.

Alors que l'équipe devait se composer comme les années précédentes de 8 postes ETP (4 IS et 4 IDE), le plan froid a débuté le 2 novembre 2021 avec seulement 4 ETP (2 ide/2 IS) en plus de la coordinatrice (IDE de formation). 2 intervenantes sociales supplémentaires ont rejoint l'équipe à la mi-novembre. Début décembre, l'une des deux infirmières a démissionné pour des raisons personnelles. Face aux difficultés de recrutement, le choix a été fait, de recruter une intervenante sociale supplémentaire à la place d'un poste infirmier.

A partir de fin décembre 2021 et jusqu'à la fin du plan froid, l'équipe a donc été composée de :

- 5 intervenantes sociales
- 1 infirmière diplômée d'Etat
- 1 coordinatrice

2 postes infirmiers sont donc restés non pourvus.

Face à ces difficultés, l'organisation du travail a dû être repensée et adaptée.

### 1.2. Organisation de l'équipe

Du fait de son effectif réduit, l'amplitude horaire couverte par l'équipe de nuit a été cette année de 18h à 1h du matin (au lieu de 18h à 1h30). Les roulements de jours travaillés ont de fait été plus lourds. Les week-ends ont été assurés par un seul trinôme de professionnelles (au lieu de deux binômes habituellement).

Traditionnellement, le travail s'effectuait en binômes mixtes (IS+IDE) fixes tout au long du plan froid. Cette année nous avons opté pour un travail en binômes ou trinômes constitués en fonction du roulement de soirées travaillées. Cette contrainte a finalement été bien vécue par les équipes qui y ont vu la possibilité de plus d'échanges et de mutualisations des pratiques

même si elles ont pu noter le confort qu'aurait amené le travail en binômes fixes en termes d'habitudes et de connaissances mutuelles.

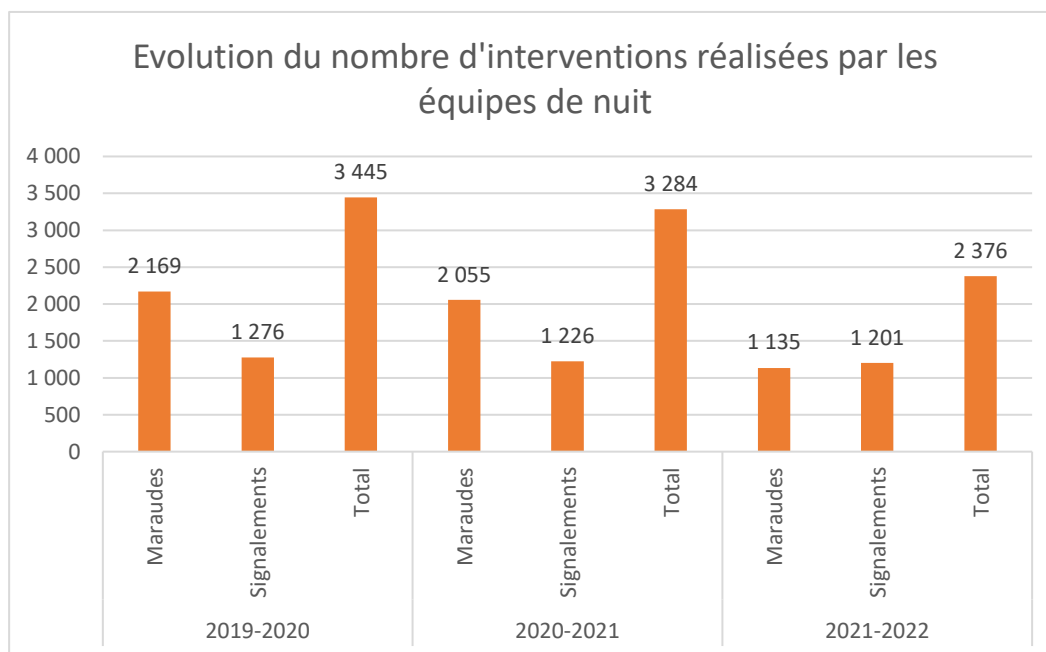
Cette organisation a également sans doute contribué à une bonne cohésion d'équipe (notifiée lors du bilan par l'équipe de jour comme de nuit). Le fait d'avoir des binômes fixes tout le long du plan froid pouvait parfois créer des crispations au sein des équipages.

### 1.2.1. Les deux formes d'interventions la nuit

Comme l'équipe de jour, la nuit les professionnelles interviennent de deux manières pour aller à la rencontre des personnes dans la rue :

**La réponse aux signalements** : Ils sont principalement issus du 115. En soirée, un travail de collaboration étroit est réalisé entre les écoutants du 115 et l'équipe de nuit qui rend compte des signalements honorés, des personnes non trouvées et des situations repérées et évaluées.

**L'activité de maraude** : Ce travail s'inscrit en direction de personnes déjà accompagnées par l'équipe de jour (personnes à veiller) mais aussi d'individus qui n'étaient jusqu'alors pas connus du service. Le travail de maraude vise à repérer des nouvelles situations et à assurer des passages réguliers auprès des personnes en non demande, ainsi que des relais vers



l'équipe de jour.

Le nombre de réponses aux signalements est resté stable depuis 3 ans. En revanche, l'activité de maraude s'est vue réduite de près de la moitié (- 45%) par rapport à l'hiver dernier.

### Facteurs internes

Jusqu'ici la présence de 8 professionnelles de nuit en hiver permettait deux à trois soirs par semaine la présence d'un équipage supplémentaire qui pouvait marauder lorsqu'il n'y avait pas de signalement. Ce surplus n'a pas pu être mis en place cette année. L'effectif étant à flux

tendu, le nombre d'équipages a été de deux maximum tout au long de l'hiver et tombait à un équipage de trois certains soirs en cas d'absence (quand le remplacement par un intérimaire n'a pu être possible). De plus, cet hiver les week-ends étant assurés par un seul équipage de 3 professionnelles (et non plus deux équipages de deux), cela a réduit d'autant plus la possibilité de marauder. La priorité a donc été donnée cette année à la réponse aux signalements qui est quant à elle restée stable malgré l'effectif réduit de professionnelles pour y répondre (surtout le week-end).

### **Facteurs externes**

Au sein de l'agglomération lyonnaise, en plus des équipes du Samu Social 69, deux autres associations sont présentes en soirée pour répondre aux signalements du 115 : La Croix-Rouge Française et Urgence Social Rue. La Croix-Rouge qui assure une présence en soirée à l'année avec deux équipages de bénévoles par soir, a eu des difficultés à recruter des bénévoles pour assurer cette permanence. Ainsi, certains soirs de cet hiver, notamment les week-ends, le Samu Social 69 était seul pour répondre aux signalements du département. Cela a d'autant par conséquent réduit la possibilité de marauder.

De plus, depuis 2016, les signalements de familles à la rue sont prioritairement relayés à la Croix-Rouge ainsi le Samu Social 69 se concentrait en priorité sur les personnes isolées en non recours conformément à la ligne de service. La moindre présence de la Croix-Rouge a engendré une augmentation du nombre de signalements de familles dirigés vers nos équipes. Ces situations prennent un temps d'intervention conséquent pour évaluer, orienter, relayer les éléments aux astreintes compétentes et le cas échéant mettre à l'abri. Aussi, le nombre et la nature même de ces signalements a impacté l'activité des équipes de nuit cette année.

#### **1.2.2. Une organisation « inter-rives »**

Initialement les binômes se répartissaient le territoire à couvrir en deux : un territoire composé des arrondissements et communes à droite du Rhône était couvert par deux des binômes pendant tout le plan froid. Un territoire composé de sa rive gauche était couvert par les deux autres binômes. Cette répartition, calquée sur le fonctionnement de l'équipe de jour divisée elle aussi en « Rive droite » / « Rive gauche » a pour but de permettre une connaissance plus fine du territoire et des personnes pour le travail de maraudes ainsi qu'un gain de temps au niveau des déplacements. Au niveau de l'équipe de nuit, plusieurs éléments nous ont fait opter pour un travail en « inter-rives ».

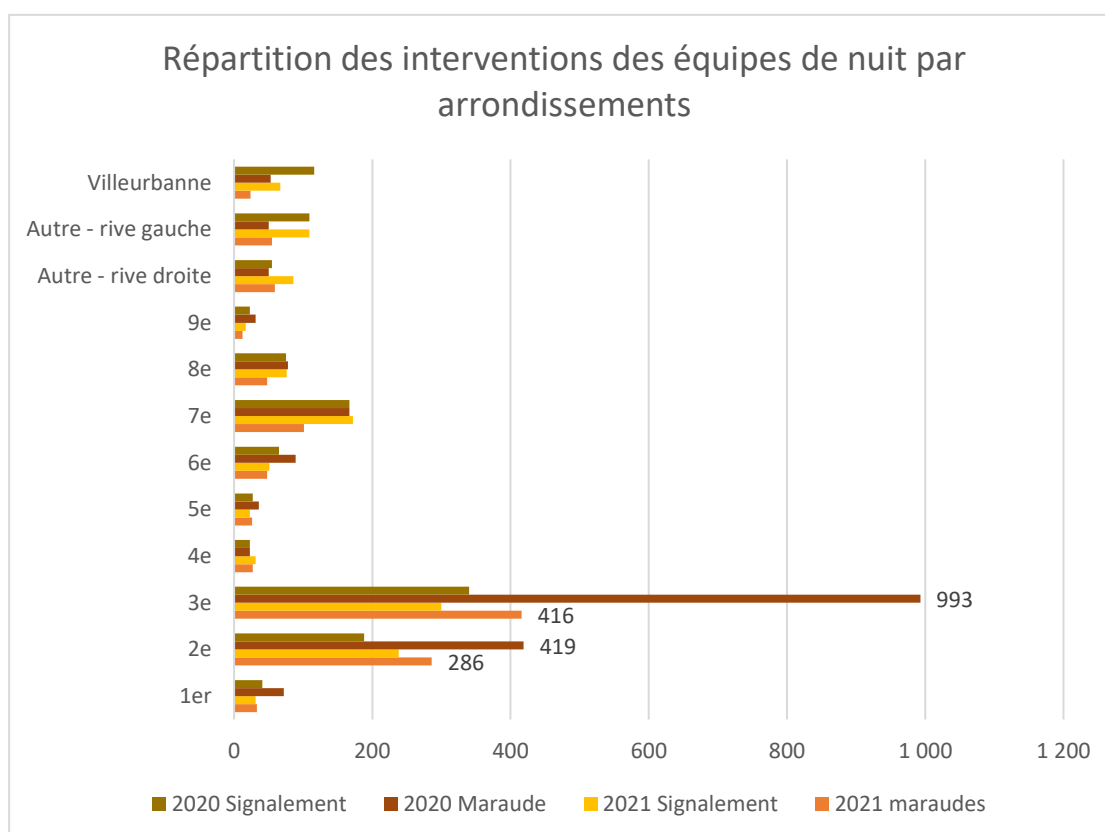
Le fonctionnement en un équipage par rive a été maintenu et les signalements du 115 étaient triés en fonction de leurs positions géographiques à droite ou à gauche du fleuve. Mais les binômes n'étant pas fixes, chaque professionnelle a pu travailler indifféremment sur les deux territoires.

Cette organisation a présenté plusieurs avantages relevés par les professionnelles :

- Le fait de ne pas être cantonnées à un seul des deux territoires a permis un « effet soupe » . Comme nous le présenterons dans l'analyse des publics, les personnes rencontrées de part et d'autre du Rhône n'ont pas tout à fait les mêmes profils (Rive droite : public plus stable, moins de familles, plus d'hommes isolés souvent bien connus de l'équipe de jour / Rive gauche : plus de nouvelles personnes et personnes plus mobiles, plus de familles).

- Le fait de travailler sur les deux territoires a permis aux professionnelles d'avoir une meilleure connaissance des situations des personnes rencontrées par les équipes de jour et de nuit.
- Un point de vigilance est tout de même à noter : cette organisation a pu générer la crainte d'avoir une connaissance moins approfondie des personnes et des territoires, et a demandé un bon usage des outils de transmissions (tablettes dans les véhicules avec accès au logiciel interne EVASOFT à distance) ainsi que des échanges téléphoniques réguliers entre les équipages pour éviter « les doublons » dans les orientations mises en place pour les ménages rencontrés.

### 1.2.3. Un territoire « découpé » en fonction des besoins



Le nombre de signalements selon les arrondissements est resté globalement stable . Nous pouvons toutefois noter une augmentation des signalements dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement cette année.

Comme vu précédemment, le nombre de maraudes a chuté de près de la moitié cette année. Les baisses les plus notables étant dans les 2<sup>ème</sup> et surtout le 3<sup>ème</sup> arrondissement.

#### Les gares

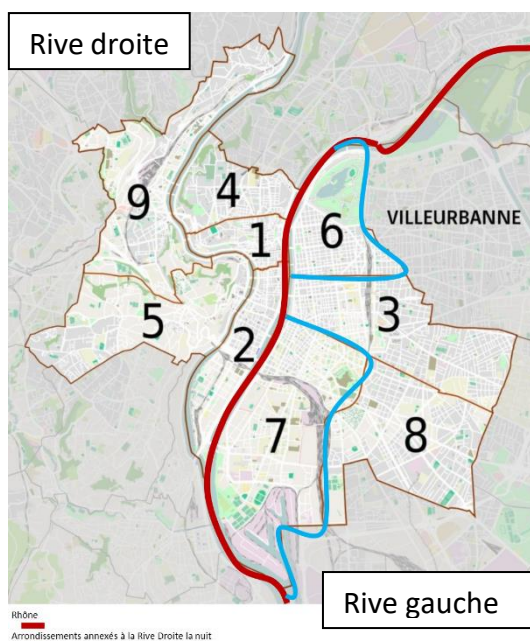
Nous avons évoqué plus haut, pour expliquer la baisse du nombre de maraudes, la diminution du nombre de professionnelles cet hiver. Un autre élément tient également aux modifications du territoire d'intervention et du public lui-même, notamment au niveau des gares de Perrache et de La Part-Dieu. Les équipes notaient l'an dernier une « densification » des publics rencontrés à la Part-Dieu, le 3<sup>ème</sup> concentrait alors 40% de la totalité de l'activité des équipes

de nuits. Cela avait induit une forte augmentation de l'activité de maraude à cet endroit. Submergées par les demandes de prestations matérielles (collations, couvertures) lors de leurs passages en gare, les équipes n'arrivaient pas toujours à entrer en lien avec les personnes rencontrées et celles-ci étaient parfois déjà raccrochées aux dispositifs de droit commun. Pour palier à ce surcroît d'activité, les équipages de la rive droite avaient pris en charge également le 7<sup>ème</sup>, le 6<sup>ème</sup> et Villeurbanne.

Cet hiver, la répartition était beaucoup plus équilibrée. Le nombre de personnes rencontrées en gare de la Part-Dieu était bien moins important cette année : 341 personnes différentes ont été rencontrées cet hiver lors des maraudes dans les deux gares contre 699 personnes différentes l'an dernier, dont la très grande majorité à la Part-Dieu.

Cette baisse est sans doute en partie due aux travaux en cours à la Part-Dieu qui reconfigure complètement les installations de personnes aux abords de la gare, exception faite de la Place de Milan. Le service a également revu les horaires de passage à la gare pour éviter le pic de présence autour des distributions alimentaires. Hormis en cas de signalement, les passages de l'équipe se faisaient plus en deuxième partie de soirée (après 22h).

Aussi, cet hiver seuls le 7<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> ont été pris en charge prioritairement par le binome « rive droite », sachant que régulièrement le relai était pris par l'équipage de gauche s'il avait moins de signalements. Villeurbanne est resté couvert uniquement par l'équipage de gauche pour réduire les temps de trajets.



**Répartition des interventions de nuit l'hiver 2021-2022**

	maraudes	signalements	total
<b>Rive Droite</b>	443	426	869
<b>6eme et 7eme arrondissements</b>	149	223	372
<b>Rive Gauche</b>	543	552	1 095



## 1.3. Les ressources mises en place pour étayer le travail de l'équipe

### 1.3.1. La fonction de coordination

Le poste de coordination des équipes de nuit revêt plusieurs fonctions :

- Organisation de l'activité de l'équipe de nuit
- Prise en compte, en journée, des situations repérées la nuit en lien avec les partenaires
- Organisation matérielle du service avec le support de l'assistante administrative et logistique
- Représentation en lien avec le coordinateur de la Maraude Jeune et le chef de service.
- Participation au recueil des données et soutien pour l'enquête sur les besoins non-couverts

Cette fonction vise à « mailler » le travail entre les équipes de nuit et les équipes de jour du samu social. La coordinatrice participait ainsi chaque mercredi à une partie de la réunion des équipes de jour autour des situations du moment et pour relayer les informations d'organisation. Elle était également l'interface avec les partenaires du droit commun en journée (115, MVS, Forum Réfugiés, PASS, CCAS, MDMS, hôpitaux).

Cet hiver, pour pallier au nombre réduit de professionnelles, la présence en soirée de la coordinatrice a été renforcée les deux premiers mois du plan froid, le temps que l'équipe se stabilise et prenne ses marques. Infirmière de métier, elle a également pris part à l'activité d'évaluation des besoins et urgences en termes de santé.

Cet accompagnement de proximité et sur le terrain, a contribué à sécuriser les professionnelles, à fluidifier la communication, la réflexion autour des situations rencontrées, à ajuster les pratiques mais aussi à la cohésion de l'équipe. Ceci étant, le travail de jonction entre les deux équipes (jour et nuit) ainsi que le travail en journée autour des situations rencontrées la nuit impliquait plus de temps de coordination en journée, ce qui a été mis en place dès début janvier.

### 1.3.2. Les astreintes

Un protocole d'astreinte est mis en place chaque année pour les équipes de nuit du Samu Social 69.

Lors de la rencontre d'une famille, l'équipe est régulièrement amenée à solliciter l'astreinte pour une aide à l'évaluation et/ou une demande de mise à l'abri immédiate de la famille. Lorsqu'une mise à l'abri immédiate est nécessaire l'astreinte du Samu Social se met en lien avec celle de la Maison de la Veille sociale : 60 mises à l'abri de familles ont été effectuées cet hiver. Cette évaluation est délicate car aucun adulte et aucun enfant ne devrait être laissé à la rue. Cela nécessitait donc un accompagnement resserré de l'équipe face à la violence que représente le fait de n'avoir aucune solution à proposer à des personnes pourtant fragiles.

Le recours à l'astreinte a également été utile lors des situations nécessitant l'appel aux secours ou aux services de police ou encore à l'astreinte de l'IDEF pour les mineurs rencontrés.

Cette année, contrairement à l'hiver dernier, aucun fait de violence envers les équipes n'a été à déplorer. Cet élément est important, notamment avec une équipe de nuit exclusivement féminine. La posture professionnelle de l'équipe, qui a permis de désamorcer les situations de tensions, et la cohésion d'équipe ont été des facteurs soutenant pour les professionnelles.

### **1.3.3. L'analyse de la pratique**

Un temps d'analyse de la pratique dédié à l'équipe de nuit est animé par une intervenante extérieure une fois par mois. Ce temps a permis aux professionnelles de déposer dans un espace sécurisant leurs ressentis face aux situations vécues, souvent difficiles du fait de la grande détresse des personnes rencontrées, du peu de solutions à disposition pour y répondre. Ce temps mensuel d'élaboration a également contribué à la cohésion de l'équipe.

### **1.3.4. Les réunions et formations**

#### **La semaine d'intégration**

Les professionnelles ont commencé leur contrat le 26 octobre 2021 par 4 jours d'intégration qui ont été organisés de la manière suivante :

Mardi 26 Octobre :

- Accueil et présentation générale de la mission dans les locaux du Samu social
- Visite de la Halte de nuit (FNDSA) et échange avec l'équipe sur place
- Rencontre de l'équipe du CAO

Mercredi 27 Octobre :

- Rencontres de la PASS mobile de St Luc St Joseph, l'équipe mobile Interface SDF et du 115
- Formation au logiciel de transmissions EVASOFT

Jeudi 28 et vendredi 29 octobre :

- Tuilage avec les équipes de jour en binômes sous forme de maraudes communes pour échanger autour des pratiques, des situations et des territoires. Mais aussi pour introduire les professionnelles de nuit auprès de certaines personnes en non recours, à veiller durant l'hiver. Ces personnes étant souvent en non demande, éloignées de tout dispositif et/ou ayant des troubles psychiques, le lien de confiance est souvent ténu et requiert beaucoup d'attention.
- Visites des accueils de jour Péniche, Point accueil, La rencontre et du Centre d'hébergement d'urgence Gabriel Rosset

Cette semaine d'intégration a été très appréciée par les équipes qui ont ainsi pu, même sur un temps court, se familiariser avec les dispositifs, en se rendant dans les structures partenaires et en rencontrant leurs professionnels. Cela a facilité par la suite les orientations auprès des personnes. La majorité des professionnelles recrutées n'avaient pas d'expérience initiale dans le champ de l'urgence sociale. L'équipe a relevé la réelle plus-value de l'organisation d'un tel accueil.

## Les réunions et maraudes communes internes au service

### Equipe de nuit

Les mardis après-midi (16h-18h) étaient dédiés aux réunions d'équipes et partenariales. Une heure était chaque fois consacrée à l'équipe de nuit. Ce temps était important pour revenir sur les faits marquants de la semaine, débriefer des situations les plus complexes et fluidifier l'organisation.

### Equipe de jour

Plusieurs temps et types de réunions ont été mis en place entre les équipes de nuit et de journée :

- Chaque soir de 18h30 à 19h00, un temps de relève entre les équipes de nuit et l'équipage dédié à la réponse aux signalements en journée.
- Une fois par mois, une réunion commune aux deux équipes nommée « réunion de rives », permettait à un.e professionnel.le de chaque rive de l'équipe de jour de venir échanger avec l'équipe de nuit autour des situations portées en commun ou celles à se relayer. Ce temps se faisait en présence de toutes les professionnelles de l'équipe de nuit, puisque cette année le travail se faisait en « inter-rives » en soirée.
- Lors des réunions partenariales deux professionnel.les de l'équipe de jour étaient présent.es.
- 4 demi-journées de maraudes communes entre professionnel.les de jour et de nuit ont été organisées : 2 après-midi fin octobre lors du tuilage entre les deux équipes puis 2 soirées (16h-20h) en fin d'hiver pour que les équipes de nuit puissent à leur tour présenter les personnes et lieux repérés encore non connus de l'équipe de jour. Les deux équipes ont relevé le manque et la pertinence d'organiser également un temps de maraude commune en milieu d'hiver pour ne pas attendre le départ des équipes de nuit.

### Maraude jeunes

Une collaboration étroite a également été menée entre les équipes de nuit et celle de la Maraude jeunes autour des situations des jeunes de 18 à 25 ans rencontrés. Cela s'est formalisé par de nombreux échanges de mails entre les deux équipes et leurs coordinations autour des situations veillées en commun. Un temps de réunion mensuel a également permis de faire le point ensemble : échanges d'informations et élaborations autour des accompagnements en cours.

3 maraudes communes en soirée ont été organisées en janvier, février et mars pour aller ensemble à la rencontre des jeunes repérés.

## Les réunions partenariales

### 115

Deux temps de rencontre avec les écoutant.es du 115 ont été organisés en début et milieu d'hiver. La collaboration entre les deux équipes est très étroite. Le fait de pouvoir se rencontrer physiquement et échanger sur les pratiques dans la gestion des signalements, les ouvertures

de places, la gestion des mises à l'abri a permis de fluidifier le travail au service des personnes. Sans ces temps de rencontre, les deux équipes n'échangent que par téléphone. L'équipe de nuit a ainsi fait un bilan globalement très positif de sa collaboration avec les écoutants.

### **La PASS de l'hôpital Saint Luc Saint Joseph**

Après la rencontre organisée fin octobre, une réunion mensuelle était ensuite mise en place entre les deux équipes. Cette année du fait de plusieurs mouvements de grèves du secteur médico-social tombant sur ce créneau, le nombre de réunions communes a été très réduit. Ainsi, seules deux réunions au lieu de 5 ont pu être organisées. Les informations autour des situations des personnes ont été relayées entre les deux équipes via les professionnel.les de jour et la coordinatrice. L'équipe de nuit a tout de même noté la plus-value de ces réunions qui permettent d'étayer la pratique, ici autour de l'accès aux soins des personnes rencontrées.

### **Interface SDF**

Cette réunion, également mensuelle, est pensée pour outiller l'équipe de nuit dans l'approche des personnes en situations de pathologies psychiques rencontrées à la rue. Les professionnelles présentaient ainsi plusieurs situations de personnes avec qui le lien était plus difficile à établir ou pour lesquelles elles étaient particulièrement inquiètes. Cette année l'équipe étant principalement composée d'intervenantes sociales pour certaines peu ou pas habituées aux questions de santé psychiques, ce temps d'élaboration a été particulièrement apprécié par les professionnelles.

## **Les formations**

### **Approche autour de la violence et de l'agressivité**

L'infirmière de l'équipe de nuit, a pu proposer et mener un temps de formation le 30 novembre autour des questions d'agressivité et de violence. Forte d'une expérience de 10 années aux urgences du Vinatier, elle mène en effet des formations autour de ces questions et plus globalement de l'approche soignante. L'agressivité et la violence peuvent faire peur notamment dans une démarche d'aller vers, la nuit. L'équipe de nuit a beaucoup apprécié ce temps de formation qui a permis de déconstruire et échanger autour du vocabulaire et des préjugés relatifs à ces sujets. □

### **Réduction des risques**

Un temps a également été organisé par un professionnel de la Maraude jeunes autour de la réduction des risques et de l'utilisation du matériel stérile. Des kits d'injections stériles ainsi que de la Naloxone étaient à disposition des infirmières de l'équipe de nuit pour pouvoir en distribuer aux personnes qui le demandaient. Ce temps de formation était donc utile, il serait sans doute pertinent de l'organiser en début d'hiver.

## II. Le public rencontré durant la période hivernale 2021-2022

Entre le 1er novembre 2021 et le 31 mars 2022, les équipes du Samu Social 69 ont rencontré **1524 personnes différentes** (ainsi que 1193 « personnes anonymes ») **contre 1439 personnes** sur la même période l'an dernier (et 1571 « personnes anonymes »)<sup>1</sup>.

Le fait que le nombre de personnes rencontrées soit en augmentation malgré la baisse du nombre d'interventions de maraudes explicitée plus haut, peut sembler paradoxal. Or, plusieurs éléments sont à prendre en compte.

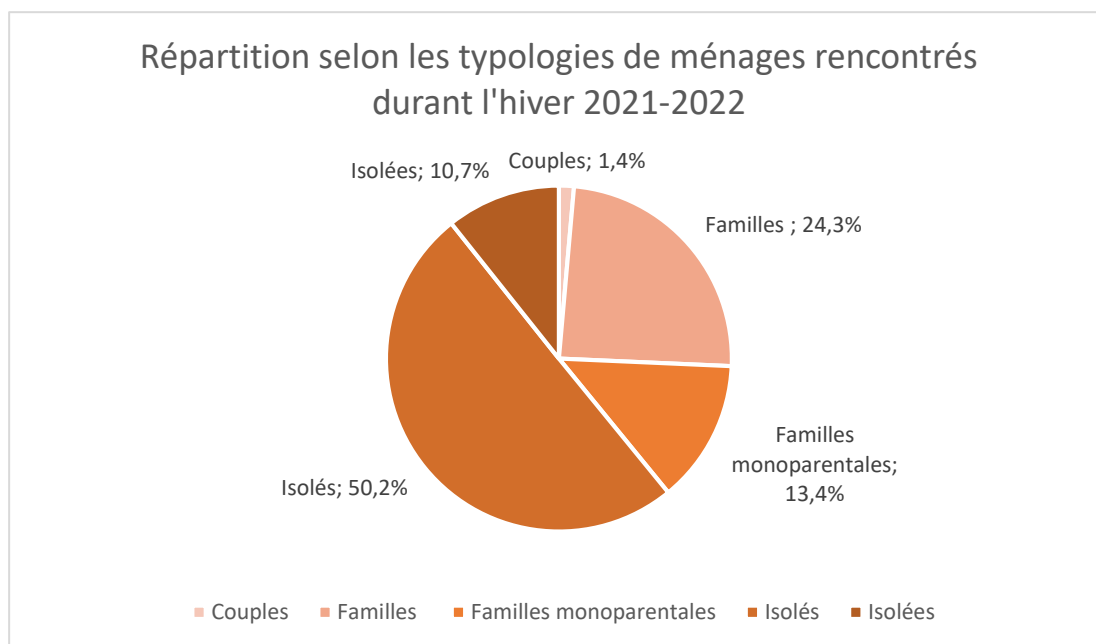
Si le nombre de personnes différentes rencontrées est supérieur à l'an dernier, celui des ménages est inférieur. En effet, cette année nous avons rencontré plus de familles et moins d'hommes isolés que l'hiver dernier.

Typologie	2019/2020		2020/2021		2021/2022	
	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes
Couples	22	44	14	28	13	26
Familles	113	452	58	210	97	369
Familles monoparentales	92	284	70	216	74	204
Isolés	616	616	842	842	762	762
Isolées	117	117	144	144	163	163
<b>Total</b>	<b>960</b>	<b>1 513</b>	<b>1 128</b>	<b>1 440</b>	<b>1 109</b>	<b>1524</b>

---

<sup>1</sup> A noter que l'an dernier, le renfort hivernal avait commencé à la mi-octobre donc sur la totalité du plan froid 2020-2021 : 1519 personnes différentes ont été rencontrées et 1689 anonymes. Pour que les chiffres puissent être comparables, nous avons choisis de ne prendre ici en compte que la période officielle du 01/11 au 31/03 de chaque année.

### Répartition selon les typologies de ménages rencontrés durant l'hiver 2021-2022



Un autre élément à prendre en compte est le nombre de personnes non trouvées et de personnes qui ont souhaité rester anonymes et ont été enregistrées comme telles dans le logiciel de transmission. Ces personnes ne sont donc pas comptabilisées dans la file active de personnes différentes rencontrées. Leur proportion est en baisse depuis 3 ans en ce qui concerne l'activité des équipes de nuit depuis 2019. Cette année elle est de 53,4% contre 56,9% l'hiver dernier et 81,7% en 2019.

	2019	2020	2021
<b>Interventions</b>	3 445	3 284	2 376
<b>Total des personnes non comptabilisables<sup>2</sup></b>	2 773	1 836	1 244
<b>% des personnes non comptabilisables</b>	<b>81,7</b>	<b>56,9</b>	<b>53,4</b>

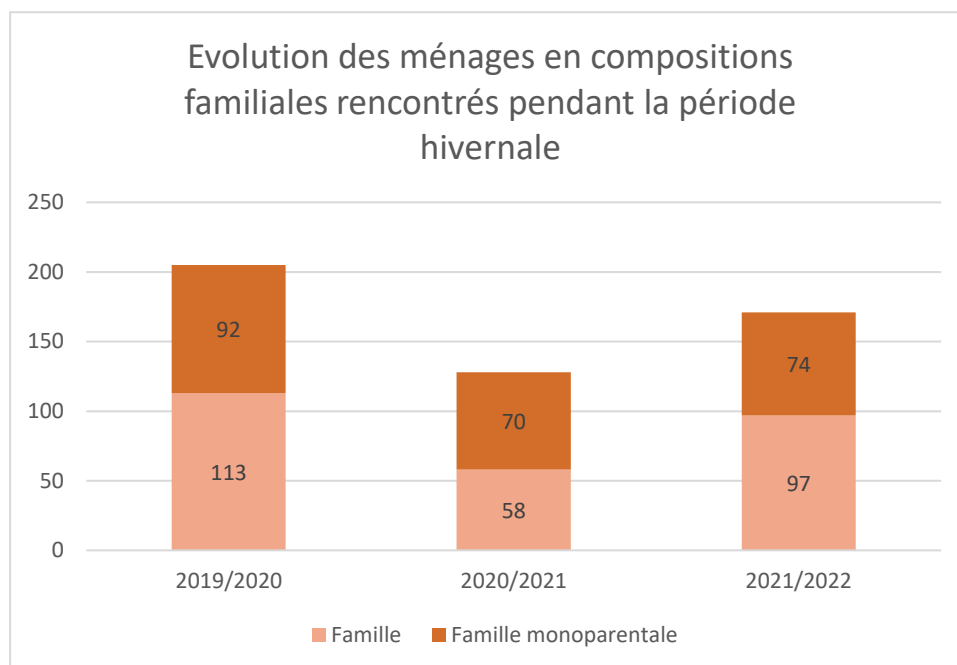
Nous allons à présent détailler les caractéristiques en termes de composition des ménages, d'âge, de genre des personnes rencontrées cet hiver.

### Un nombre de familles rencontrées en augmentation cet hiver

Ménages en compositions familiales			
	2019-2020	2020-2021	2021-2022

<sup>2</sup> Personnes anonymes et personnes non trouvées.

<b>Familles</b>	113	58	97
<b>Familles monoparentales</b>	92	70	74
<b>Total</b>	<b>205</b>	<b>128</b>	<b>171</b>



	Evolution du nombre de mineurs rencontrés		
	2019	2020	2021
<b>moins d'1 an</b>	31	22	33
<b>1 ~ 2</b>	55	40	68
<b>3 ~ 17</b>	318	211	242
<b>Total</b>	<b>404</b>	<b>273</b>	<b>343</b>

Faits marquants concernant les familles rencontrées :

- Nous avons observé une augmentation du nombre de familles rencontrées cet hiver par nos équipes (+29% que l'hiver dernier et -35% qu'il y a deux ans). Si le nombre de familles monoparentales est resté stable par rapport à l'hiver dernier, celui des couples avec enfants a augmenté de manière très importante (+76%). Ceci peut témoigner de la difficulté pour les familles où le père est présent de se voir proposer une solution d'hébergement par la métropole.
- Parmi les 171 familles rencontrées cet hiver, 120 l'ont été par les équipes de nuit. Cet écart est visible tous les ans et s'explique par l'ouverture des structures de droits communs pour les familles en journée (écoles, MDMS, PMI, accueils de jour).
- Cette année 343 enfants ont été rencontrés pendant l'hiver par nos équipes dont 68 avaient moins de 3 ans et 33 moins de 1 an.

- 8 familles dont 5 monoparentales ont été rencontrées à la rue suite à une fin de prise en charge en CADA durant l'hiver. Pour 7 d'entre elles, les enfants avaient moins de 3 ans.
- 4 familles (couples avec enfants) ont été rencontrées cet hiver dans la rue suite à des fins de prise en charge hôtelière par la Métropole de Lyon aux 29 jours de l'enfant. Elles ont toutes été mises à l'abri en urgence par la MVS.
- 2 couples de mineurs avec des nourrissons ont été rencontrés cet hiver. Ils n'ont pas été mis à l'abri immédiatement car leur minorité ne leur permet pas l'accès aux structures habituelles d'hébergement de la MVS. Pour être hébergés, les couples devaient être accompagné d'une personne majeure ayant autorité parentale ou accepter d'être séparés pour un accueil mère enfant pour Mme et IDEF pour Mr (selon place disponibles). Ces situations ont été orientées aux MDMS de secteur pour les liens avec la métropole.
- 9 femmes (dont 3 enceintes) avec des enfants en bas âges ont été rencontrées à la rue dans le cadre de violences conjugales, 7 d'entre elles ont été mises à l'abri dont 3 dans le cadre du protocole VIFILL après appel au commissariat par nos équipes.

### Les jeunes (mineur.es et jeunes majeur.es)

Evolution du nombre de jeunes rencontrés	2019		2020		2021	
	Isolé	Isolée	Isolé	Isolée	Isolé	Isolée
	mineur	13	4	57	2	17
18 à 25 ans	88	25	152	37	109	31

#### Faits marquants concernant les jeunes isolé.es :

##### Les mineurs non accompagnés :

La baisse du nombre de mineurs non accompagnés rencontrés est un élément marquant (15 rencontrés cet hiver contre 57 l'an dernier). Lorsqu'un mineur était rencontré par les équipes en soirée, le commissariat était appelé ainsi que l'astreinte de l'IDEF. Seulement 4 mineurs ont ainsi pu être mis à l'abri cet hiver dont 2 MNA sur les 15 rencontrés. La baisse de leur nombre rencontrés par le Samu Social est sans doute due au fait que face au peu de solutions effectives proposées, ils se rendent directement vers les collectifs militants de soutien qui, quant à eux, témoignent d'un nombre accru de MNA en grande détresse et non pris en charge par l'Etat.

##### Les jeunes majeur.es :

- On observe une baisse du nombre de personnes âgées de 18 à 25 ans rencontrées cette année.



- Sur les 140 jeunes de 18 à 25 ans rencontrés, 126 l'ont été en soirée. Une présence de maraude en soirée est en effet pertinente pour la rencontre de ce public qui peut être plus visible et/ou en demande en soirée.
- L'accompagnement spécifique autour de ce public en termes de parcours de vie, d'orientations, de lien, d'accès aux droits était co-porté avec l'équipe de la Maraude jeunes.
- L'équipe de nuit a été peu interpellée au sujet de pratiques de consommation par ce public.
- La demande de lien social était forte de la part de ces jeunes personnes.

### Les personnes isolées majeures :

Personnes isolées			
	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Isolés</b>	616	842	762
<b>Isolées</b>	117	144	163
<b>Couples</b>	22	14	13
<b>Total</b>	<b>755</b>	<b>1000</b>	<b>937</b>

Age des personnes isolées	2019		2020		2021	
	Isolé	Isolée	Isolé	Isolée	Isolé	Isolée
<b>26 à 45 ans</b>	295	47	400	60	372	65
<b>46 à 59 ans</b>	173	26	169	27	167	24
<b>60 ans et plus</b>	52	15	67	19	61	17
<b>5 lignes - Total</b>	<b>620</b>	<b>117</b>	<b>844</b>	<b>144</b>	<b>762</b>	<b>163</b>

## Les hommes isolés, un nombre de personnes rencontrés en baisse

- Un nombre d'hommes isolés rencontrés en baisse cet hiver: la hausse du nombre de familles rencontrées induit mécaniquement cette baisse des hommes isolés rencontrés (la situation était la même il y a deux ans où 205 familles avaient été rencontrées). Cela du fait du temps d'intervention nécessaire lorsque les professionnelles sont auprès d'une famille mais aussi du fait de la priorisation des signalements par le 115 en fonction de la vulnérabilité des situations et la présence d'enfants.
- L'équipe réduite cet hiver en soirée a moins permis de marauder et a demandé de prioriser les signalements. Les hommes isolés sont majoritairement rencontrés en maraude car pour beaucoup ils ne se signalent pas, faute de solution proposées. De plus, si les femmes et les familles sont plus facilement signalées par des citoyens cela est moins le cas pour les hommes isolés.
- 6 personnes sortant d'hospitalisations et qui auraient eu besoin de soins infirmiers ou de soins de suite ont été rencontrées à la rue faute de solution proposée à leur sortie.

### **Relève de l'équipe de nuit, janvier 2022**

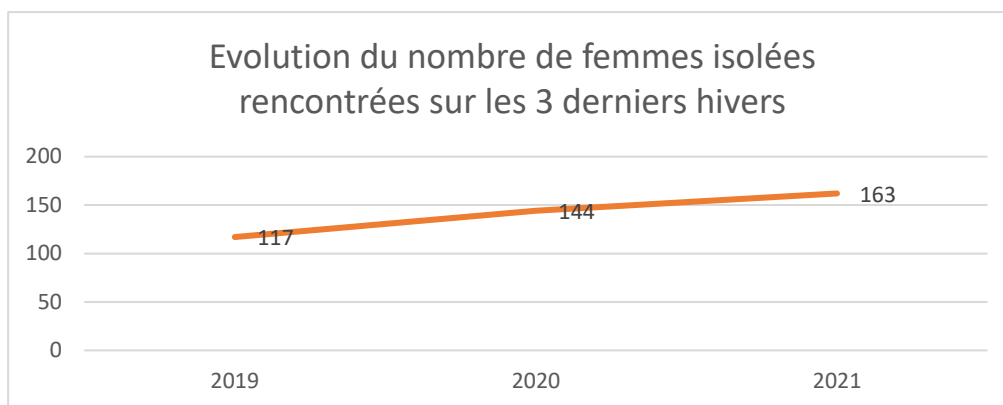
*Monsieur est sorti d'incarcération début novembre, il avait été hébergé chez une amie puis a été hospitalisé en décembre pour une chirurgie avec pansement et traitement lourd – est sorti sans solution de logement, se signale ce soir à bout de force avec des difficultés à la mobilisation. Il nécessiterait un lit de repos. Accompagnement à la Halte de Nuit*

### **Relève de l'équipe de nuit, mars 2022**

*« Monsieur est aveugle, il est arrivé hier et a dormi la nuit dernière à l'hôpital. Monsieur ne peut pas du tout se déplacer seul. [...] sa demande d'asile a été refusée, est actuellement en recours. A été hébergé chez des tiers. Est actuellement sans solution d'hébergement. Monsieur n'a pas de suivi social, ni médical. Accompagnement à la Halte de nuit, lien fait avec le travailleur social sur place. »*

- Un nombre important de personnes avec des troubles psychiques relevant d'un accompagnement aux soins voire d'une hospitalisation a été rencontré. Ces personnes sont souvent en « non demande » et en grande errance, rendant leur rencontre difficile. L'hiver, plusieurs hommes isolés ont été veillés de manière resserrée car ils ne se protégeaient pas du froid, ne le ressentant pas du fait de leurs troubles. Cette veille a été co-portée par l'équipe de jour, Interface SDF et pour une des personnes concernées avec la Maraude de Villefranche.

## Les femmes isolées, un nombre en hausse depuis 3 ans



- Si le nombre d'hommes rencontrés a été en légère baisse, le nombre de femmes augmente quant à lui chaque hiver. Les femmes isolées rencontrées sont en augmentation ces trois dernières années : 163 femmes ont été rencontrées cet hiver.
- Ce nombre ne reflète pas la réalité de la totalité des femmes en situation de précarité qui sont souvent hébergées chez des tiers notamment, comme cela a pu être exprimé par certaines d'entre elles, contre des rapports sexuels et dans des contextes de violence.
- Les femmes rencontrées étaient la plupart du temps dans des situations d'extrême vulnérabilité. Du fait du peu de places femmes disponibles (d'urgence et pérennes), nous avons malheureusement peu de solutions à leur proposer pour les mettre à l'abri.
- La fermeture temporaire de l'accueil de jour Au tambour, a été remarquée. Les lieux d'accueils dédiés aux femmes isolées en situations de précarité étant très peu nombreux.
- 3 femmes ont été rencontrées à la rue malgré des pathologies graves et des soins hospitaliers lourds en cours.
- 1 femme est décédée cet hiver, suite à un incendie survenu dans la tente qu'elle occupait. Elle est décédée à l'hôpital. Elle était connue du service, son décès dans ces conditions tragiques a marqué les équipes.

## Les personnes âgées à la rue

- 88 personnes âgées de 60 ans et plus ont été rencontrées cet hiver (61 hommes et 27 femmes).
- 14 d'entre elles avaient plus de 70 ans et 8 étaient âgées de 80 ans et plus.
- Ces personnes sont souvent dans des situations de grande détresse (désorientation, troubles cognitifs, incurie, difficultés de mobilité, souffrance psychique) et de vulnérabilité à la rue.

- La mise à l'abri n'est pas toujours possible faute de places et de dispositifs d'accueil

**Extrait d'une relève, décembre 2022 :**

« Homme de 69 ans signalé par une pharmacie, n'a pas de téléphone. A notre arrivée monsieur est au sol devant un immeuble sans couverture ni aucune affaire, tient des propos confus et semble très désorienté, semble incurie, ses vêtements sont mouillés, décrit des douleurs aux pieds. Nous l'accompagnons à la halte de nuit. Monsieur est bien dans la discussion mais il tient propos confus. Monsieur n'a aucun papier sur lui »

adaptés.

### III. L'activité des équipes de nuit

#### 3.1. Les prestations matérielles

Prestations matérielles	2021-2022
<b>Collation</b>	1 195
<b>Couverture</b>	4000
<b>Bouteilles d'eau</b>	145
<b>Total prestations matérielles</b>	<b>5340</b>

Comme les chiffres le montrent ici, les couvertures ont été de nouveau cet hiver distribuées en très grand nombre. Face aux températures extérieures durant l'hiver, le don de couvertures reste non satisfaisant et pourtant la seule protection que les équipes puissent donner. Il est donc important que cette prestation minimale reste la plus digne possible. Les personnes ont régulièrement exprimé que le fait de recevoir une couverture de qualité (chaude et douce) neuve (et ensachée) était important pour elles.

Cette distribution est rendue possible grâce à la subvention de la ville de Lyon et aux dons des partenaires : Le Relais de Pelussin, Emmaüs Mornant, le Foyer Notre Dame des Sans-abris et bien sûr l'équipe des bénévoles d'ALYNEA qui nous aident pour la collecte et les livraisons.

Il est à noter que les subventions de la ville permettent le partage des couvertures entre les équipes mobiles d'ALYNEA, de La Croix Rouge, d'USR et du Vestibus. L'approvisionnement et la logistique sont gérés par ALYNEA. Le coût des couvertures a fortement augmenté en 2021 à cause d'une augmentation significative des coûts de production chez les fournisseurs.

En soirée uniquement, des boissons chaudes (soupes, cafés, thés, chocolats) sont proposées aux personnes rencontrées. Il s'agit bien plus d'un média à la relation que d'une distribution alimentaire en tant que telle. Cela était pour autant apprécié et demandé par les personnes qui pouvaient ainsi échanger avec les professionnelles tout « en se réchauffant » a minima. Certaines personnes isolées se signalaient exclusivement pour du lien « autour d'un café ».

**Equipe de nuit, extrait de situation du 23 décembre 2021 :**

« Nous rencontrons un couple avec deux enfants de 5 et 8 ans. La famille s'est signalée pour obtenir des couvertures. Ils dorment dans la rue, sous une tente depuis fin octobre 2021. Ils avaient été signalés par nos équipes au début du plan froid. Nous échangeons sur les démarches en cours pour l'hébergement. Pendant que ma collègue discute avec les parents, je sers un chocolat chaud aux enfants. Le garçon de 8 ans boit quelques gorgées et s'avance vers moi : « Madame, vous auriez un logement ? ». »

[Ndlr :Ils seront finalement hébergés début février.]

### 3.2. Les entretiens et orientations

	2020-2021		2021-2022	
	Entretiens	Orientations	Entretiens	Orientations
<b>Accès aux droits</b>	<b>554</b>	<b>189</b>	<b>551</b>	<b>283</b>
<b>Accès à des ressources</b>	27	18	1	1
<b>Domiciliation</b>	62	42	21	17
<b>Total accès aux droits</b>	<b>643</b>	<b>249</b>	<b>573</b>	<b>301</b>
<b>Construction du lien</b>	<b>1 939</b>	<b>442</b>	<b>1 665</b>	<b>489</b>
<b>Hygiène</b>	133	78	108	71
<b>Vestiaire</b>	144	65	222	147
<b>Hébergement</b>	641	238	641	281
<b>Santé</b>	591	215	427	198
<b>Total orientations/entretiens</b>	<b>4 091</b>	<b>1 287</b>	<b>3 636</b>	<b>1 487</b>

Lors de la rencontre, l'équipe évalue les besoins du ménage (hébergement, santé, droits au séjour, accès aux ressources, orientation vers les accueils de jours, l'alimentation, un vestiaire), l'état de santé des personnes (le cas échéant des enfants), leur accès aux droits ou non, les difficultés repérées pour y accéder (barrière de la langue, non connaissance des dispositifs, de la ville, problèmes de mobilité, isolement...).

Une partie importante de l'activité la nuit (comme pour les équipes de journée) consiste en des entretiens d'orientations. Une partie importante est consacrée à la création du lien. En soirée, les angoisses des personnes peuvent être décuplées, nous repérons le besoin pour certaines personnes de pouvoir échanger avec des professionnels.

L'accès au droit commun des personnes reste la ligne de service du Samu Social 69, y compris la nuit. Ainsi, un nombre important d'orientation a pu être réalisé de nouveau cet hiver,

principalement vers les accueils de jours, les PASS, les distributions alimentaires, Forum Réfugiés.

52,9% des personnes n'ont été rencontrées qu'une fois par les équipes de nuit. Plusieurs éléments expliquent cette proportion : Le nombre important des familles rencontrées pour lesquelles le relai est ensuite souvent pris par d'autres structures mais aussi le fait que la majorité des personnes rencontrées sont en demande d'accès aux dispositifs. Aussi, le travail d'orientations et d'entretiens effectué la nuit, contribue à prévenir le non recours, notamment pour les personnes arrivées nouvellement sur le territoire et ne connaissant pas les dispositifs. Ces personnes orientées ne se signalent plus et ne sont donc pas revues par l'équipe de jour ou de nuit.

Seule une part très réduite des personnes est en « non demande ». Elle constitue le public cible du service. Ainsi, une part de l'activité des équipes de nuit consistait à veiller ces personnes connues et repérées par les équipes de jour comme particulièrement vulnérables : une cinquantaine de personnes a ainsi été veillée régulièrement en soirées durant l'hiver.

De la même manière le travail des équipes de nuit consiste à repérer de nouvelles personnes qui seraient en non-recours ayant besoin d'un accompagnement plus soutenu en journée. 72 personnes ont ainsi été repérées et mises en contact avec les travailleurs sociaux de l'équipe de jour.

### 3.3. La pratique infirmière

#### Actes infirmiers réalisés durant cet hiver

		<b>TOTAL</b>
<b>Evaluation soignante de l'état de santé de la personne (somatique et psychologique)</b>		
1. Observation état général (hygiène, contact visuel, expression)	1169	<b>1481</b>
2. Examen clinique approfondi (recherche de signes pathologiques et symptômes)	312	
<b>Parcours de soin: favoriser l'accès aux soins et soutenir le parcours de soins</b>		
1. Diagnostic des besoins de santé à court, moyen ou long terme	249	<b>405</b>
2. Orientation vers partenaires de santé: médecin traitant ou spécialiste, mise en lien avec services hospitaliers, PASS, Interface, médecins du monde	129	
3. Explications ordonnances, lecture résultats d'examens, conseils en matière de santé	27	
<b>Actes infirmiers</b>		
1. Soins d'hygiène, douche	5	<b>338</b>
2. Pansements, désinfection plaie	35	
3. Entretien infirmier, entretien de réassurance	162	
4. Soins somatiques, mesure des paramètres vitaux, évaluation de la douleur	48	
5. Appel au 15	9	
6. Accompagnement physique: urgences, halte de nuit, LAM, CHRS...	84	

La pratique infirmière a été très fortement impactée par les difficultés de recrutements cette année qui ont conduit à la présence au sein de l'équipe de seulement 2 infirmières en novembre puis une seule professionnelle à partir de début décembre. Le fait d'être isolée en tant que soignante n'a pas été évident pour la professionnelle concernée, qui a dû travailler sa place dans l'équipe et dans le portage des situations d'inquiétudes et d'urgence. Ce manque a été en partie compensé par la présence de la coordinatrice, elle-même infirmière, plusieurs soirs par semaine, la présence a minima de deux infirmières aurait été plus confortable. Cet hiver, un week-end sur deux, il n'y avait pas d'infirmière présente.

Le volume d'actes infirmiers est de fait deux fois moindre que l'an dernier : 2229 actes infirmiers ont été réalisés (contre 4855 l'hiver dernier).

Au-delà de cet aspect purement quantitatif, plusieurs éléments sont à relever concernant la présence infirmière au sein des équipes de nuit en termes qualitatifs :

- Une présence soignante la nuit a été bénéfique au niveau de l'évaluation des urgences vitales (9 appels au 15 ont été déclenchés cet hiver, contre 17 l'hiver dernier). Le reste de l'équipe étant composée d'intervenantes sociales, le fait d'avoir une professionnelle capable de repérer l'urgence et d'interpeller de « pairs à pairs » les services compétents a été perçu comme plus rassurant pour les professionnelles.
- Au-delà des appels d'urgences, le lien avec des services hospitaliers (PASS, urgences, Hôpitaux du Vinatier et de Saint-Jean de Dieu) était, de la même façon, facilité.
- Les regards soignants et sociaux sont complémentaires et permettent ensemble une évaluation plus fine et plus globale des situations mais aussi de prendre du recul. La pluridisciplinarité de l'équipe a ainsi été vue par les professionnelles comme étant riche du point de vue du transfert de connaissances.
- Lorsqu'une infirmière était présente, elle pouvait dans l'interaction plus facilement rebondir sur les questions de santé. De même, dans le trinôme de week-end où l'infirmière était présente les rôles de chacune étaient bien repérés.
- Au cours du plan froid, la présence et fonction infirmière a été de mieux en mieux repérée et les actes infirmiers plus facilement sollicités par les personnes. Les actes techniques restent comme les hivers précédents, extrêmement minoritaires. L'objectif de la présence soignante dans la démarche d'« aller vers » n'est pas de se substituer au droit commun mais bien au contraire de prévenir le non recours aux soins. Ainsi, même lorsque l'équipe était plus dotée en infirmier.es la majeure partie des actes consistait comme cette année, en de l'évaluation de l'état général, des entretiens infirmiers et des orientations.
- Comme les autres années, chaque infirmière avait un sac à dos avec du matériel de soin (appareils de mesures des constantes, matériel pour des pansements superficiels).
- Un protocole de délivrance d'antalgique avait été mis en place en fin d'hiver dernier en lien avec la PASS de l'Hôpital Saint Luc Saint Joseph. De même, l'objectif étant de ne pas faire une « médecine à deux vitesses », et de raccrocher les personnes aux

dispositifs de santé, seuls 19 comprimés de doliprane ont été délivrés à l'unité. Dans chaque cas la personne avait une douleur aigue non inquiétante ou une perte de son traitement.

- Cette année, l'infirmière de l'équipe avait une expérience solide en psychiatrie. Cela a donc amené une configuration et un regard différent des autres années où les soignants avaient un profil souvent plus somatique.
- Le soin et plus globalement la santé sont des thématiques qui peuvent être anxiogènes pour les personnes rencontrées, notamment pour celles ayant eu de longs parcours de psychiatrie. Le rapport au corps peut être pour certaines personnes très loin de leurs préoccupations premières ou au contraire source de souffrance. Dans ces situations, l'approche soignante doit donc se faire avec beaucoup de douceur, à « petits pas » et toujours à l'écoute des besoins exprimés (oralement ou non). Cela demande donc une adaptation de la pratique soignante « hors des murs » institutionnels de l'hôpital. Cette pratique est exigeante car elle demande à la fois un regard clinique précis et une grande humilité.

### **3.4.L'activité en direction des jeunes majeur.es :**

Cet hiver encore une collaboration étroite a été mise en place entre l'équipe de la Maraude Jeunes et l'équipe de nuit. Dès qu'un.e jeune majeur.e (18-25 ans) était rencontré.e la nuit et que les professionnelles évaluaient qu'une rencontre avec la Maraude jeunes serait pertinente (non recours aux droits, isolement, vulnérabilité, problématiques de santé, pratiques de consommations), les coordonnées de la maraude jeunes étaient transmises. Si le ou la jeune était d'accord, un mail était envoyé à la maraude pour qu'elle puisse le ou la rencontrer dans les jours suivants.

En plus des réunions et maraudes communes, des échanges réguliers avaient lieu en journée entre les coordinations des deux équipes autour des situations. Une boîte mail a été créée pour l'équipe de nuit afin que les échanges puissent également se faire en direct entre les professionnelles et avec les coordinateur.trices.

Sur les 5 mois d'hiver, 35 situations de jeunes majeurs rencontrés par l'équipe de nuit ont été relayées vers la Maraude Jeunes et veillées de manière conjointe.

### **3.5.L'activité des équipes de nuit en direction des familles**

L'an dernier le contexte pandémique a permis le maintien en hébergement d'un nombre important de ménages, d'où la baisse qui avait été observé du nombre de couples avec enfants rencontrés. A la fin de l'hiver dernier, un total de 1455 places avait ainsi été mobilisé pour les familles sur l'agglomération lyonnaise (soit 32% de places supplémentaires qu'en 2019-2020).

Cet hiver le contexte a été bien différent. Jusqu'à début novembre 2021, il était annoncé, la non ouverture de places d'hébergement supplémentaires dites « Plan froid ». Finalement, dès le mois de décembre, l'ouverture de places « Mesure exceptionnelle » a été décidée à Lyon et échelonnée jusqu'à la fin janvier 2022 pour un total de 824 places (soit 43% de moins que l'an dernier). La totalité des familles rencontrées l'ont été sur signalement (auto-signalement,



signalement citoyen ou institutionnel). Si la famille rencontrée était en demande d'hébergement ce qui était le cas dans la grande majorité des situations (91,5%), une fiche de signalement était renseignée par l'équipe et transmise aux service compétent par la coordinatrice.

	<b>Familles</b>	<b>Familles monoparentales</b>	<b>Total</b>
Nombre de familles rencontrées	97	74	<b>171</b>
Nombre de familles signalées	94	57	<b>151</b>
Part des ménages signalés parmi les ménages rencontrés	98%	77%	<b>89%</b>
Signalements à l'OFII	52	34	<b>86</b>
Signalements à la MVS	42	23	<b>65</b>
Mise à l'abri au moment de la rencontre	31	29	<b>60</b>
Part des ménages signalés n'ayant pas bénéficié d'une mise à l'abri au moment de la rencontre	67%	51%	<b>60%</b>
Refus de la mise à l'abri par la famille	1	2	<b>3</b>
Orientation sans mise à l'abri immédiate	21	9	<b>30</b>
Pas d'orientation au 31/03/2022	42	21	<b>63</b>
Part des ménages signalés restés sans solution proposée par le dispositif	45%	37%	<b>42%</b>

Comme le montre le tableau ci-dessus, sur les 165 familles rencontrées, 151 étaient en demande d'hébergement, 60 ont été mises à l'abri au moment de la rencontre soit 39% (contre seulement 17% de mise à l'abri immédiate l'hiver dernier). Si l'on ajoute aux mises à l'abri en urgence, les orientations vers les dispositifs d'hébergement d'urgence (places « mesure exceptionnelle » et places pérennes) : 64% des ménages rencontrés se sont vus proposer une solution (contre seulement 35% l'hiver dernier).

Autour des familles, un travail de partenariat étroit de la coordinatrice avec le service social de la Croix-Rouge a de nouveau été mis en place cette année. Un point téléphonique a minima hebdomadaire était consacré à la transmission des situations des familles n'ayant pas été mises à l'abri et qui avaient besoin d'aide pour accéder au droit commun. Ainsi le service social de la Croix-Rouge prenait le relais pour contacter et rencontrer les familles qui le souhaitaient. Le co-portage des situations était ciblé vers les familles n'étant pas rattachées aux dispositifs (Maisons de la métropole, accueils de jour, Forum Réfugiés...) dans un objectif de prévention du non recours et de veille.

Fin février a été marquée par le conflit en Ukraine et ses conséquences pour les populations civiles. L'accueil de populations fuyant des bombardements n'est pas une question et doit être évidemment organisée sur notre territoire. Nous saluons le formidable élan de solidarité et de coopération qui se met en place sur le territoire pour faire face au défi de l'accueil des déplacés du conflit russo-ukrainiens.

Nous portons également l'espoir de son élargissement à l'ensemble des personnes, quelles qu'elles soient, qui se trouvent contraintes de dormir à la rue sur le territoire de la métropole. Les équipes du Samu Social et ALYNEA ne peuvent en effet passer sous silence la prégnance et l'urgence d'agir sur la situation du sans-abrisme sur notre territoire. 1524 personnes dont (343 enfants) ont été rencontrées à la rue par les professionnels de notre association depuis le début de l'hiver. Nombre d'entre elles n'ont pu se voir offrir de solutions dont 42% des familles rencontrées et signalées par nos équipes durant l'hiver.

## IV. L'équipe de nuit : veille sociale et plaidoyer

### 4.1. Un rôle de sensibilisation des institutions

#### 4.1.1. Les maraudes officielles

Comme chaque hiver, le service a été sollicité pour accueillir, le temps d'une demi-soirée de maraude, plusieurs représentants de l'Etat et de la Métropole de Lyon. Pascal Isoard, Directeur général d'ALYNEA se joignait alors à l'équipe ainsi que Yann Josses, chef de service ou la coordinatrice.

Ces maraudes officielles permettent de sensibiliser les représentants des institutions aux réalités des personnes à la rue. Elles permettent également à l'équipe et à l'association ALYNEA d'échanger autour des pratiques des professionnels et de pointer les manques et besoins repérés pour les personnes rencontrées.

Mi-janvier le service a reçu le préfet de Région. A la suite de cette maraude, l'ouverture de 150 places d'hébergement d'urgence « Mesures exceptionnelles » a été déclenchée. Par la suite, 3 représentants du corps préfectorales ont été reçus au cours de 3 soirées différentes en février.

3 représentants de la Métropole de Lyon ont également été respectivement reçus en janvier et février.

#### 4.1.2. L'état des lieux hebdomadaires

Afin de rendre compte de l'activité auprès des tutelles de l'Etat, de l'ARS, de la Métropole mais aussi d'autres institutions, un Etat des lieux hebdomadaire a été réalisé et envoyé chaque semaine par la directrice du pôle Veille sociale, Maud Bigot. Ce travail était réalisé par la coordinatrice de l'équipe de nuit en lien avec l'équipe de professionnelles et à partir des données de l'activité réalisée en journée et en soirée durant l'hiver.

Etaient chaque fois relevées les données relatives aux ménages/personnes rencontrés (nombre selon le type de composition familiale (isolé.e.s, couples, familles, familles monoparentales, femmes enceintes)), et relatives à l'activité (nombre de signalements

honorés, de maraudes réalisées, d'accompagnement à des rendez-vous, nombre et types d'entretiens et d'orientations, prestations matérielles distribuées).

Un suivi des familles rencontrées à la rue et signalées aux services de l'OFII et de la MVS était actualisé chaque semaine en fonction des nouveaux signalements, des mises à l'abri, et des orientations décidées en Commission hébergement d'urgence.

Une rubrique « Faits marquants de la semaine » était alimentée des situations rencontrées par les équipes et mises en commun lors des réunions hebdomadaires des équipes de jour et de nuit. Les situations mises en avant pouvaient ainsi concerner les ménages en composition familiale comme les personnes isolées.

Ce travail assidu a, au-delà d'un recensement de l'activité, un rôle de plaidoyer en donnant à voir les réalités et difficultés concrètes vécues par les personnes dans leur accès aux droits, à l'hébergement, aux dispositifs.

## **4.2. L'enquête « veille sociale »**

Comme évoqué en introduction, cette année le renfort hivernal s'inscrivait dans un contexte particulier. Dans une perspective de « fin de gestion au thermomètre » de l'hébergement d'urgence, les équipes de nuit du renfort hivernal sont-elles vouées à disparaître ? une annualisation de ce travail doit-elle être envisagée ? Si oui, sous quelle forme, pour répondre à quels besoins ?

Cet année le travail de l'équipe de nuit a donc été appréhendé comme un espace-temps d'observatoire et de recueil des besoins. Le but est de présenter à l'Etat un état des lieux des besoins non couverts et de dégager des propositions pour y répondre, en lien avec les partenaires. L'objectif est de croiser le regard des associations/institutions intervenant de jour et de nuit, les regards professionnels/bénévoles avec un recueil des besoins auprès des personnes concernées.

Pour ce faire, le Samu Social 69 a fait appel à des étudiants DEIS pour mener une enquête auprès des différentes maraudes bénévoles et professionnelles sur le territoire.

Un comité de pilotage de cette enquête composé du Samu Social 69, de Médecins du monde, de la Croix-Rouge, du CCAS de Lyon, du 115 s'est réuni en janvier et février (la prochaine rencontre est prévue fin avril). Un rendu intermédiaire de l'enquête aura lieu prochainement.

Pour recueillir la parole et les besoins des personnes concernées, 27 entretiens ont été menés auprès de personnes fréquentant les Camions du Cœur à Villeurbanne. Ces entretiens auprès de personnes à la rue ou/et isolées ont été axés sur les difficultés concrètes rencontrées par ces personnes et les manques qu'elles-mêmes repèrent dans les dispositifs.

Des temps de travail en individuel et en collectif avec les équipes de nuit et de jour du Samu Social 69 vont également alimenter cette réflexion.

Bien sur un travail quantitatif est également mené en partenariat avec le 115 pour avoir une vision fine et actualisée des appels, signalements à la fois en termes saisonniers mais aussi en fonction des horaires et des réponses qui y sont apportées.

Un premier rendu d'analyse est prévu pour le mois de mai.

## Conclusion

Comme nous avons essayé de le présenter à travers ce rapport, le renfort hivernal 2021-2022 a demandé de nombreuses adaptations.

Après une phase de recrutement difficile, une équipe réduite a travaillé pendant 5 mois en s'adaptant aux contraintes, en mettant en place une organisation, des ressources pour permettre un travail d' « aller vers » de qualité auprès des personnes les plus démunies. Que les professionnelles de l'équipe soient ici remerciées pour leur engagement et professionnalisme.

L'organisation du travail a ainsi été adaptée aux moyens mais aussi aux besoins repérés.

L'activité de cet hiver a également été marquée par une baisse de la présence des maraudes bénévoles, notamment les week-end, où l'équipage du Samu Social 69 a souvent tourné seul sur la métropole pour répondre aux signalements du 115.

On note une augmentation du nombre de familles rencontrées par rapport à l'hiver dernier surtout des couples avec enfants, pour qui l'accès à l'hébergement est plus difficile.

Environ 800 places supplémentaires ont été proposées cet hiver. Elles ont permis l'accueil de situation de vulnérabilité extrême, très majoritairement pour des familles (monoparentales avec enfant de moins de 3 ans et couples avec enfants de moins de 1 an).

Ce renfort des équipes du Samu Social avait été sollicité auprès des services de l'Etat (ARS et DEETS), malgré la circulaire ministérielle qui annonçait la fin à la politique saisonnière. Le maintien de cette équipe avait pour vocation d'être en mesure de proposer un état des lieux des besoins non-couverts et d'éventuellement proposer un projet annualisé, répondant aux enjeux du territoire. Nous présenterons les données et hypothèses en juin 2022.